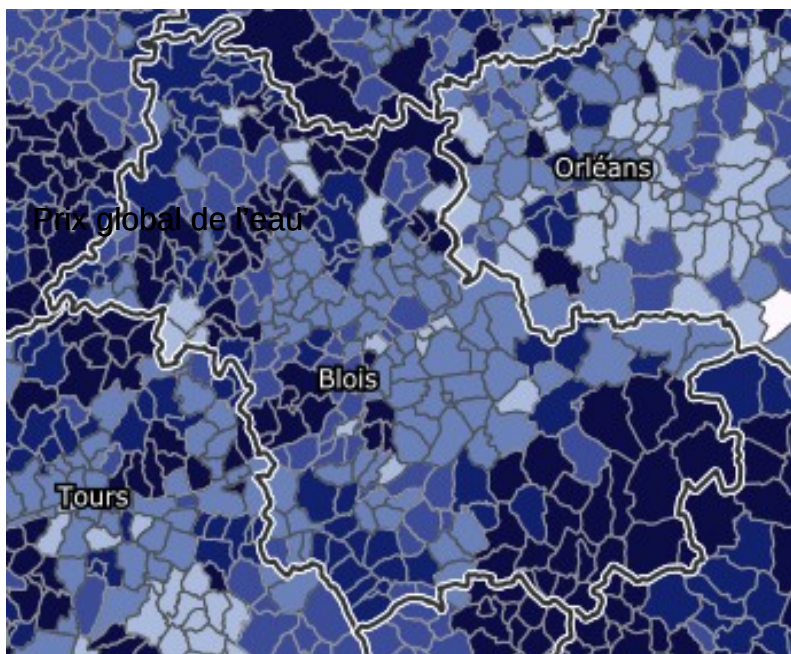


Septembre 2021

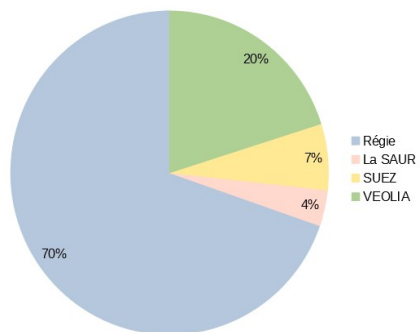
Le prix de l'eau en Loir-et-Cher

Prix de l'eau potable en 2019 par commune



- Aucune donnée disponible
- Inférieur à 1,50 € / m³
- 1,50 à 1,80 € / m³
- 1,80 à 2 € / m³
- 2 à 2,30 € / m³
- Supérieur à 2,30 € / m³

Répartition de la population selon le mode de gestion en 2019



Source : BNDE

Le prix total de l'eau potable y compris l'assainissement est de 4,26 € en 2019 dans le Loir-et-Cher contre 3,98 € pour le niveau national.

Le prix de l'eau potable en Loir-et-Cher : 1,98 € par m³ en 2019 contre 2,07 € en 2015

Le prix moyen de l'eau pour une facture type de 120 m³ en 2019, s'établit à 1,98€ par m³ en Loir-et-Cher, un montant qui sera certainement légèrement inférieur à la moyenne nationale, même si les données nationales n'ont pas encore été publiées compte tenu du constat des années antérieures avec un prix moindre.

Prix moyen de l'eau en Loir-et-Cher en 2015/2019

	2015	2019
Prix moyen	2,07€/m ³	1,98 €/m ³
Prix le plus faible	1,19€/m ³	1,24€/m ³
	(SIAEP Landes-le-Gaulois)	(Fresnes, SIAEPA Prunay-Cassereau)
Prix le plus élevé	3,71€/m ³	3,73€/m ³
	(SIAEP Saint-Gourgon)	(SIAEP Saint-Gourgon)

Prix moyen de l'eau en Loir-et-Cher par tranche de prix en %

Tranche de prix (en € /m ³)	Prix moyen de l'eau par tranches en 2019 selon le service				
	[1,24 à 1,49]	[1,50 à 1,99]	[2,00 à 2,49]	[2,50 à 2,99]	[3,00 et plus]
Services (2019)	9,20 %	41,60 %	30,00 %	16,70 %	2,50 %
Services (2015)	14,40 %	46,40 %	25,60 %	11,20 %	2,40 %

Source : SISPEA

(facture type 120m³, prix ramené à 1m³)

Direction Départementale des Territoires

Le prix de l'eau potable en Loir-et-Cher en 2019

Mode Gestion par service				
Mode de Gestion	Régie	DSP Saur	DSP Suez	DSP Veolia
2019	49,6%	14,4%	14,4%	21,6%
2015	50,0%	16,1%	12,9%	21,0%

Mode Gestion rapporté à la population				
Mode de Gestion	Régie	DSP Saur	DSP Suez	DSP Veolia
2019	45,0%	13,6%	14,6%	26,8%
2015	31,6%	14,8%	13,9%	39,7%

(VENDÔ a été répertoriée avec Suez)

Prix moyen, minimum, maximum relevés par type de gestion (2019)				
Mode de Gestion	Régie	DSP Saur	DSP Suez	DSP Veolia
Prix moyen	1,88 €	2,10 €	2,28 €	2,15 €
Prix le plus faible	1,24 € Fresnes	1,40 € Les Montils	1,24 € SIAEP Prunay-Cassereau	1,32 € Le Controis-en-Sologne
Prix le plus élevé	3,25 € SIAEP Naveil	2,75 € SIAEP Ouzouer-le-Doyen	3,73 € SIAEP Saint-Gourgon	2,98 € Salbris

AEP 2019

DSP : Délégation de service public

gestion AEP	Population municipale	Population comptée à part	Population totale	nombre de services	nombre de communes
régie	169 283	4 930	174 213	66	130
La Saur	29 680	721	30 401	19	53
SUEZ	46 070	1 914	47 984	17	49
Veolia	87 663	2 689	90 352	25	55
total 41	332 696	10 254	342 950	127	287

AEP : 4 communes gérées par départements voisins

Stabilité du prix moyen de l'eau entre 2015 et 2019

- Pour le Loir-et-Cher, on observe une diminution nette du prix moyen pour une facture type de 120m³ passant de 2,07€/m³ en 2015 à 1,98€/m³ en 2019, soit -4,3 %.
- Cette tendance s'explique principalement par deux raisons :
- La ville de Blois (15% de la population du Loir-et-Cher) n'a pas renouvelé son contrat DSP avec Veolia et gère son eau en régie (2,51€/m³ en 2015, 1,92€/m³ en 2020).
- Une simulation à prix constant pour Blois donne un prix moyen de l'eau à 2,066€/m³ pour le Loir-et-Cher **soit une stabilité sur ces 5 dernières années.**
- Certaines collectivités ont été en situation de renouveler leur contrat d'affermage, ou à le renégocier pendant cette période, ce qui s'est traduit de façon générale par la diminution du montant de la facture type 120m³.

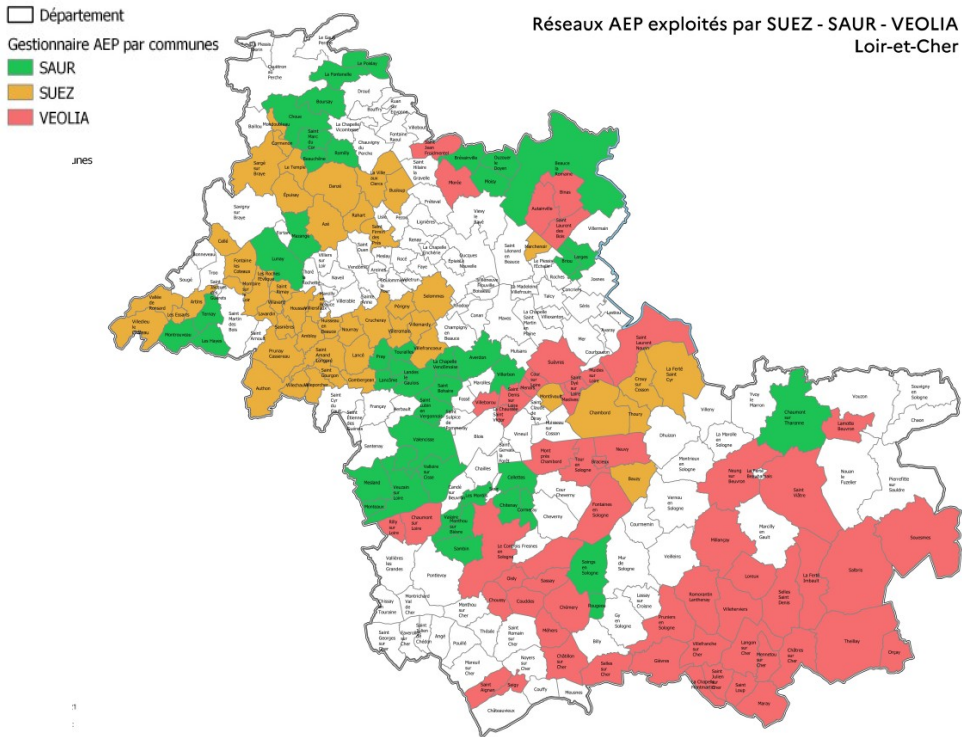
Evolution de la gestion des collectivités entre 2015 et 2019

la CC Grand Chambord a partagé son territoire entre deux services AEP (l'un géré par Saur, l'autre par Veolia), avec une tarification identique.

Blois n'a pas renouvelé son contrat avec Veolia. La ville de Blois est passée en régie fin 2016.

Le SIAEPA Saint-Aignan – Seigy est passé de régie en affermage en 2016 avec la Saur.

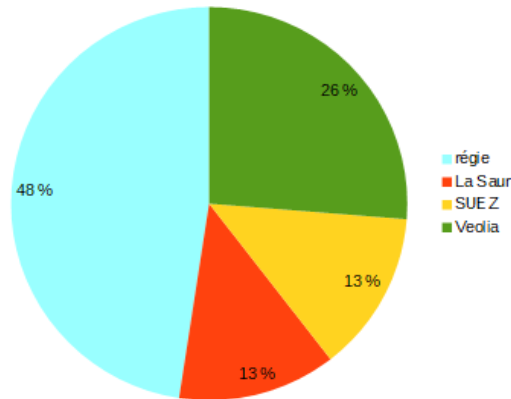
Quelques indicateurs sur la gestion de l'eau potable



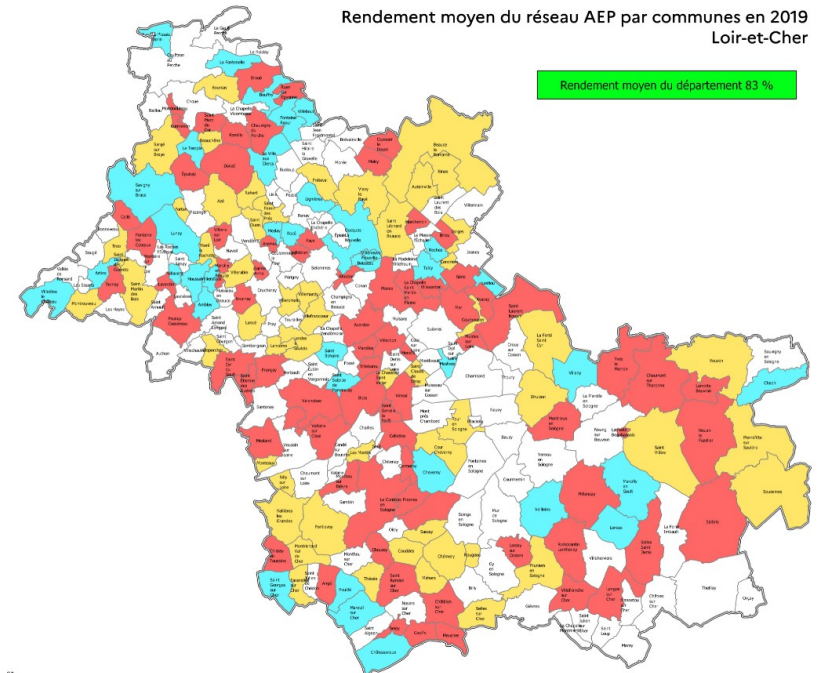
Eau potable, un rendement du réseau plutôt bon

- En 2021, le Loir-et-Cher dénombre 147 services de l'eau dont 59 syndicats intercommunaux. Trois principaux prestataires assurent la gestion de l'eau potable dans le Loir-et-Cher : Veolia, la SAUR et Suez.
- Elles se partagent les services affermés et en gérance. Veolia dessert 26 % de la population, la SAUR 9 % et Suez - Lyonnaise des Eaux 14 %.
- A noter, Veolia n'est plus délégataire de la ville de Blois depuis le 1 octobre 2016 qui a repris la gestion en régie.
- Le rendement moyen du réseau AEP de Loir-et-Cher est de 83,3 % contre 79,8% au niveau national. Le département se situe en deuxième position derrière le Loiret (84%), l'Eure-et-Loir ayant le rendement le plus faible (74%).

Part de la population 2021 desservie



Source : SISPEA juillet 2021



Le prix moyen de l'assainissement collectif en Loir-et-Cher : 2,18€ par m³ en 2019

Prix moyen de l'eau en Loir-et-Cher (facture type 120 m ³ , prix ramené à 1 m ³)		
année	2019	2015 (pour mémoire)
Prix moyen	2,18 €/m ³	2,06 €/m ³
Prix le plus faible	0,45 €/m ³ Montrouveau	0,44€/m ³ Montrouveau
Prix le plus élevé	4,38€/m ³ Couddes	4,41 €/m ³ Couddes

Prix moyen par tranches en 2019 (et 2015 pour mémoire) selon le service						
Tranches de prix (en €/m ³)	[0,45 à 0,99]	[1,00 à 1,49]	[1,50 à 1,99]	[2,00 à 2,49]	[2,50 à 2,99]	[3,00 et plus]
Services (en 2019)	4,1%	17,6%	23,6%	25,0%	17,6%	12,2%
Services (en 2015)	3,3%	14,7%	26,7%	31,3%	15,3%	8,7%

Mode Gestion rapporté à la population desservie				
Mode de Gestion	Régie	DSP Saur	DSP Suez	DSP Veolia
2019	71,0%	2,0%	4,0%	23,0%
2015	46,5%	3,4%	3,6%	46,5%

Assainissement SISPEA 2019

gestion Assainisst.	Population municipale	Population comptée à part	Population totale	nombre de services	nombre de communes
régie	224774	7113	231887	117	175
La Saur	11 467	306	11 773	5	6
SUEZ	21 436	681	22 117	6	24
Veolia	64 941	1 956	66 897	17	29
total 41	322618	10056	332674	145	234

remarque : 57 communes en ANC et qui totalisent 11 000 hab.

57 communes

- Le prix moyen de l'assainissement collectif en Loir-et-Cher s'établit à 2,18€ en 2019 par m³ contre 2,06 € par m³ en 2015 pour une facture type de 120m³ soit une hausse de 5,8 % en 5 ans.
- En 2019, les communes concernées par l'assainissement collectif sont regroupées au sein de 153 services.

Evolution de la gestion des collectivités entre 2015 et 2019.

- En Loir-et-Cher, les contrats d'affermage sont passés auprès de trois acteurs (les mêmes acteurs que pour l'AEP) : Veolia, Suez, Saur. Vend'ô a été assimilé à Suez pour des facilités de comparaison avec les années antérieures.
- A noter que la CC Grand Chambord a partagé son territoire entre deux services AC (l'un affermé par Suez, l'autre par Veolia), avec une tarification identique.
- Blois est intégrée dans Agglopolys pour l'assainissement collectif (AC).
- Le SIAEPA Saint-Aignan — Seigy (de façon concomitante avec le départ en retraite de l'agent qui en avait la charge) est passé de régie en affermage en 2016 avec la Saur.
- Blois n'a pas renouvelé son contrat avec Veolia fin 2016, et c'est la CA Agglopolys qui gère l'assainissement en régie. Les contrats de communes au sein d'Agglopolys arrivés à terme ont suivi également.
- Le SIAEPA Saint-Aignan (en régie) a choisi de passer en affermage avec la Saur, fin 2016.
- Parallèlement le nombre de services a légèrement diminué (156 services en 2012, 155 en 2015, 153 en 2019). Le regroupement au sein de collectivités plus importantes n'a pas été suivi du regroupement des services, la CC Grand Chambord, la CA agglopolys, la CA Territoires Vendômois offrent encore toutes les possibilités de gestion (régie, contrats d'affermage avec Saur, Suez, Veolia).



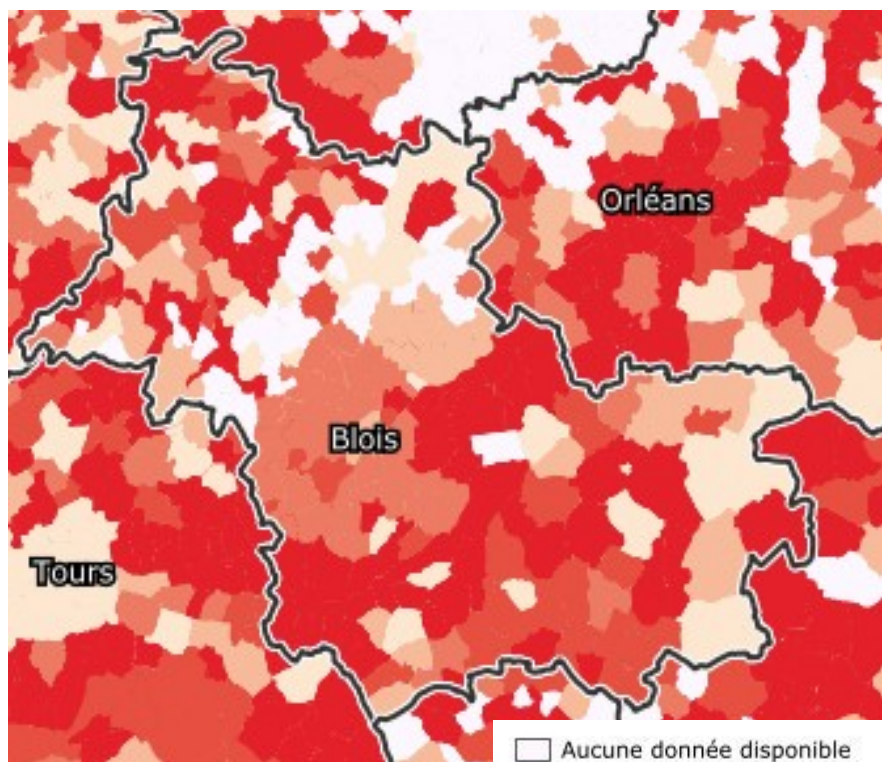
**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

Liberté
Égalité
Fraternité

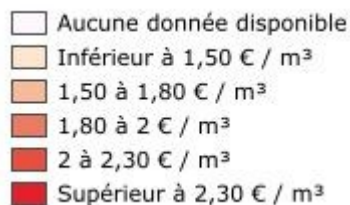
Le prix de l'assainissement en 2019 en Loir-et-Cher

Prix moyen, minimum, maximum relevés par type de gestion (2019)				
Mode de Gestion	Régie	DSP Saur	DSP Suez	DSP Veolia
Prix le plus faible	0,45 € Montrouveau	2,13 € SIAEP Saint-Aignan-Seigy	1,32 € Tenay	1,62 € Salbris
Prix le plus élevé	4,38 € Coudes	2,84 € Saint-Denis-sur-Loire	4,24 € SIAEP Saint-Ouen	4,02 € Saint-Viâtre

Prix l'assainissement en 2019



Source : BNDE



- Globalement le prix de l'assainissement collectif (AC) est supérieur à celui de l'eau potable. Les particularités locales (topographie, durée de vie des step limitée, investissement dans le réseau, études patrimoniales, échéancier de remboursement à honorer...) font que les budgets d'investissement et de fonctionnement sont plus conséquents pour l'AC.

- A prix constant, le prix au m³ aurait dû baisser de 3 centimes du fait de la diminution de la redevance modernisation des réseaux (0,18€/m³ en 2015 ; 0,15€/m³ en 2019)

Rendement des step (critère du DBO5)

- Stabilité du nombre de stations d'épuration
- 238 step en 2019 (241 en 2015). L'évolution inter-annuelle est très stable. Un grand nombre de construction de nouvelles step datent des années 1990-2000, et leur durée de vie n'est pas atteinte.
- Citons le démantèlement d'une step de 1500EH à Bracieux et celle de Saint-Ouen (5000EH). Dans les deux cas, le transfert des eaux usées s'est fait vers une step plus importante.
- Morée a construit une nouvelle step en 2019.

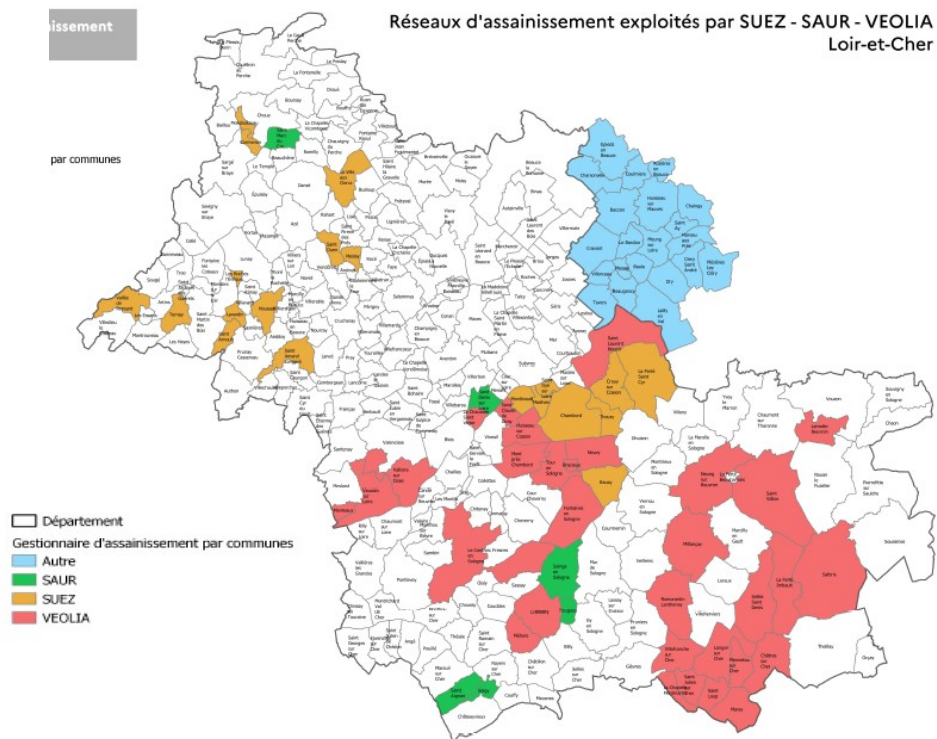
L'assainissement recouvre plusieurs situations :

- l'AC (assainissement collectif) (en pratique présence d'un réseau d'eaux usées vers une step de capacité 20eq ou plus).
- L'ANC (assainissement non collectif, ou assainissement individuel). Toutes les communes du Loir-et-Cher sont concernées (sauf une depuis 2012 : Cour-sur-Loire qui a eu la possibilité de raccorder 100% de ses habitants au réseau collectif)
- Absence partielle ou totale d'assainissement (non raccordement à un réseau et absence de traitement effectif). En 2019 34 sont concernées.

Sur les 291 communes (en incluant les communes déléguées) 51 n'ont pas de service d'AC. Cette situation se rencontre surtout dans les zones très rurales au nord de la Loire, où l'habitat est dispersé et de faible densité. Sauf exception, les communes ont fait un état des lieux fin 2005, mais n'ont pas entamé un suivi régulier annuel. Elles demeurent en l'état dans la base SISPEA.

- A noter que la CC du Romantinais-Monestois n'a pas pris à son compte la compétence ANC, ce qui entraîne une absence de dialogue et d'informations sur cette collectivité (y compris Romorantin). Depuis le transfert de Courmemin de la CC Grand Chambord vers la CC Romantinais-Monestois, aucune information n'est remontée dans SISPEA. En pratique on ne peut plus considérer que le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) soit effectif.

Quelques indicateurs sur la gestion de l'assainissement



Assainissement

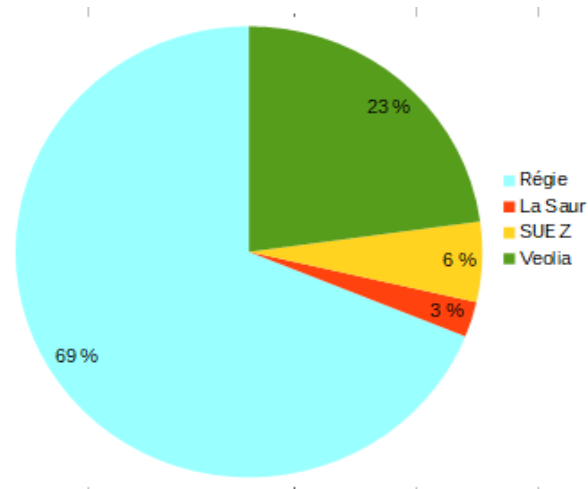
- Le Loir-et-Cher dénombre 153 services pour l'assainissement totalisant 236 communes et 274 200 habitants (80 % de la population).
- Concernant les 3 principaux fermiers, Suez compte 8 services (18 communes soit 6 % de la population), Véolia 16 services (29 communes, 23 % de la population) et la Saur 4 services pour 6 communes (3 % de la population). 125 services sont en régie.
- 51 communes n'ont pas d'assainissement collectif.

Part des principaux gestionnaires assainissement

Gestion assainissement	Population sans double compte entité de gestion	Nombre de services	Nombre de communes
Régie	188 870	125	183
La Saur	6 934	4	6
SUEZ	15 730	8	18
Veolia	62 633	16	29
Total 41	274 167	153	236

Source : SISPEA juillet 2021

Part de la population 2021 desservie

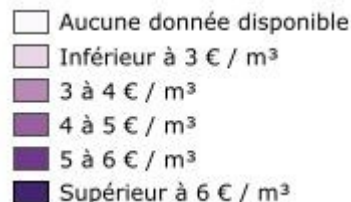


Stabilité des prélèvements d'eau potable

Prix global de l'eau en 2019



Source : BDNE



Les prélèvements d'eau en 2019

- 183 points de prélèvements d'eau dont 176 forages en nappe phréatique et 7 prises d'eau en 2019.
- L'évolution des lieux et opération de prélèvements est remarquablement stable dans le temps.
- De même, une assez grande stabilité des prélèvements, plus de 25 millions de m³ prélevés en 2015, moins de 23 millions de m³ prélevés en 2019. En parallèle, la population du Loir-et-Cher est restée quasiment stable sur cette dernière période.
- Sur le plan budgétaire, les collectivités peuvent être tentées d'augmenter le prix de la part fixe de manière à garder leur équilibre budgétaire. Quelques collectivités rurales appliquent encore dans les faits une tarification dégressive, qui passe le plus souvent inaperçue puisque SISPEA ne renseigne que les tarifications de 0 à 120m³. C'est par la connaissance de la délibération de tarification annuelle (non demandée pour les collectivités de moins de 3500 hab) que cette information est accessible. Ces cas n'ont pas d'impact sur les volumes de prélèvement, puisqu'ils représentent une faible part des volumes.

SISPEA : Un outil de pilotage au service des collectivités

Le SISPEA, institué par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006, est une application en ligne permettant aux collectivités gestionnaires de services d'eau potable et/ou d'assainissement collectif ou non collectif de saisir les données de qualité de leurs services (taux de fuites des réseaux, prix de l'eau, qualité de l'eau, etc). Elles génèrent un rapport sur la qualité du service mis à disposition du public.

Les objectifs de cette base de données sont :

- la transparence : permettre l'accès à l'usager aux prix et aux performances de son service et leur comparaison avec des services similaires (traitement statistique)
- la gestion patrimoniale : permettre aux élus de suivre l'évolution des indicateurs de performance de leur service et de les comparer à des services similaires dans le but de les amener à une gestion patrimoniale de leurs ouvrages (programme de renouvellement, réduction des fuites...)
- une enquête annuelle unique : se substituer à l'avenir aux enquêtes régulièrement menées par divers organismes publics dans les domaines de l'eau et l'assainissement (agence de l'eau, conseil général, État...).

La direction départementale des territoires assure le suivi du SISPEA. Elle vérifie la cohérence des données saisies avant leur publication sur le portail de l'observatoire qu'elle transfère au niveau national pour réaliser l'observatoire national annuel des services d'eau et d'assainissement. Elle tient également à jour le référentiel des services d'eau et d'assainissement.

Cette mission nécessite un travail d'animation auprès des collectivités pour les inciter à saisir les données et les accompagner dans la saisie.

L'office français de la biodiversité (OFB) procède à chaque fin d'exercice, à une extraction des données annuelles, afin de produire le rapport annuel comprenant de nombreuses informations sur l'organisation, la gestion, la tarification et la performance des services publics d'eau et d'assainissement pour l'ensemble de la France.

Dans le cadre du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif, l'autorité compétente, le maire ou le président d'EPCI doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – RPQS (art. D2224-1 du CGCT). En outre, les communes ou EPCI de 3500 habitants et plus doivent transmettre ce rapport au préfet de département et au système d'information des services publics d'eau et d'assainissement SISPEA (art. D2224-5 du CGCT).

Les données 2019 sont les dernières extraites et comparables au niveau France, celles de 2021, uniquement pour le département par extraction compte tenu de ses spécificités.